

Société : 300 RECORDS
Société par actions simplifiée
Au capital de : 1 000 euros
Siège social : 8 Rue Saint-Léon, Appartement A106
31400 Toulouse
RCS TOULOUSE 852 023 316

PROCES VERBAL DE DECISIONS DU PRESIDENT

L'an 2024 (deux mille vingt-quatre) Et le 7 décembre,

OBJET :

- Transfert du siège social
- Modification de l'article 4 des statuts

Le Président de la Société par Actions Simplifiée 300 RECORDS, SAS au capital de 1 000 euros, Monsieur Anthony SMERALDA, demeurant 8 Rue Saint-Léon, Appartement A106, 31400 Toulouse, après avoir pris connaissance des besoins de la société décide de transférer le siège social de la société.

Première décision

Conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts de la société 300 RECORDS, le président décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à l'adresse suivante : **6 Place Wilson, 31000 Toulouse.**

Deuxième décision

En conséquence, le Président décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts, à savoir :

Ancien article 4 :

Article 4 : siège social

Le siège social est fixé :

8 Rue Saint-Léon, Appartement A106, 31400 Toulouse

Nouvel article 4 des statuts :

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé :

6 Place Wilson, 31000 Toulouse

Le reste de l’article est inchangé.

Le Président est chargé de toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, notamment la modification des statuts et la publication de l’avis de transfert dans un journal d’annonces légales.

M. Anthony SMERALDA <i>Président et Associé</i>	décembre 7, 2024 04:54 PST <i>Signature</i>
--	--

Signé par : 

93FD18586401487...